

Conseil d'établissement 2018-2019 de l'école Gadbois

Rencontre du jeudi 4 octobre 2018 de 18h30 à 20h30

Local 014

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 septembre 2018
3. Élection des officiers (président, vice-président, secrétaire, trésorier)
4. Sorties éducatives et campagnes de financement
5. Fonctionnement du CÉ (calendrier)
6. Adoption de la régie interne du CÉ
7. Approbation du budget annuel de fonctionne du CÉ
8. Nomination des représentants communautaires (discussion)
9. Point d'information de la direction
 - a. Travaux dans l'école
 - b. Soirée d'information du 18 octobre
 - c. Autres
10. Parole au public
11. Parole aux membres du CÉ
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée : 18h37

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mélanie Boutin demande qu'on ajoute les sorties du service de garde au point 4.

Propose l'adoption de l'ODJ tel que modifié : Marie-Eve Deguire

Appuyé par : Maude Nepveu-Villeneuve

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 septembre 2018

Quelques modifications sont demandées :

- Ajout au point 5 : « que des modifications sont demandées au compte-rendu présenté et que ce dernier est complété en séance ».
- Ajouts au point 6 : préciser que le service de garde qui ne sera pas offert concerne seulement la soirée de l'AG. Ajouter les explications sur la raison de l'absence de SDG : « C'est-à-dire qu'il est impossible, lors de ces soirées, d'offrir le même service qu'en journée, puisqu'il est difficile de trouver un.e employé.e qualifié.e et que la CSDM ne permet pas d'embaucher des adolescent.es pour offrir ce service. De plus, puisque le ratio n'est pas respecté et que peu de locaux sont offerts, il est jugé qu'il n'est pas sécuritaire d'offrir le service. Aussi, la directrice souligne que ce n'est pas aux parents du CÉ de porter sur leurs épaules l'organisation et l'offre de ce type de service. Ainsi, il est plutôt suggéré de nommer à la communauté de mettre en place un réseau d'entraide

pour offrir ce type de service aux parents, mais à la maison (par exemple, un partage de gardien.ne). »

Propose l'adoption du procès-verbal tel que modifié : Geneviève Pagé

Appuyé par : Mélanie Boutin

3. **Élection des officiers du CÉ (président, vice-président, secrétaire, trésorier)**

Présidence : Marie-Eve Brouard aimerait continuer de tenir ce rôle. Personne d'autre n'est intéressé, elle est donc élue à l'unanimité.

Vice-présidence : Marie-Eve Deguire se propose. Personne d'autre n'est intéressé, elle est donc élue à l'unanimité.

Secrétaire : Maude Nepveu-Villeneuve se propose. Personne d'autre n'est intéressé, elle est donc élue à l'unanimité.

D'un commun accord, les membres choisissent de ne pas élire de trésorier (rôle facultatif).

4. **Sorties éducatives et campagnes de financement**

a. **École**

Sorties

- La direction informe le Conseil que 2 mesures de financement pour les sorties sont offertes par le ministère : le montant par enfant est encore à déterminer, mais une des deux mesures sera d'environ 40\$ par enfant.

- Sorties G.U.Ê.P.E. à venir pour le volet alternatif, dans les parcs de Montréal, quelques journées complètes ou après-midi dans un parc du quartier avec animation. Pour 4 groupes, donc 79 élèves (2 maternelles et 2 classes de 1^{re}-2^e année). Au total, 65\$ seulement seront puisés dans la mesure du ministère et les parents n'ont donc rien à déboursier pour cette activité. Notons aussi qu'une classe (Nadya) du volet sourd accompagnera peut-être le groupe de maternelle en sortie.

- Sortie à l'île St-Bernard pour 3 classes du volet alternatif, 56 enfants (1 classe de 1-2 et les 2 classes de 2-3-4), le mardi 13 novembre. Animation dans les parcs et découverte de l'environnement. Transport en autobus payé avec la mesure du gouvernement. Rien à déboursier par les parents.

Les sorties sont approuvées en bloc.

Proposé par : Marie-Eve Deguire.

Appuyé par : Vicky Dubeault.

Campagnes de financement

La campagne de financement du volet alternatif pour la vente de sapin de Noël est présentée. Le choix du fournisseur et les prix sont à venir. Les profits iront aux activités du volet alternatif, comme la coéducation et les activités des comités. Le CÉ suggère fortement de faire affaire avec

un fournisseur plus payant que l'organisme de quartier habituel afin d'aller chercher plus de profit, étant donné que le profit offert par celui-ci diminuera cette année. Comme le comité est encore en réflexion, la décision finale sur cette campagne sera prise par courriel.

Il y a un bazar au volet sourd, organisé par la Fondation. Il se tiendra le 10 novembre 2018. Il est souligné qu'il est important de bien préciser dans les communications des campagnes à qui vont les profits (volet sourd ou volet alternatif).

Les campagnes sont approuvées en bloc.

Proposé par : Mélanie Charest

Appuyé : Marie-Eve Deguire

b. Service de garde

Mélanie Boutin présente deux sorties à titre informatif :

- le 19 octobre est une journée pédagogique et les 40 premiers enfants inscrits de maternelle et première année iront à la piscine Joseph-Charbonneau, à 900 mètres de l'école ;
- le 15 novembre, sortie aux quilles G Plus sur Beaubien pour tous les enfants inscrits, à 2.2 km, soit 28 minutes de marche sur Boyer (selon GoogleMap – les membres du Conseil soulignent que les enfants marchent plus lentement que cela).

Le Conseil apprécie l'effort d'éviter de faire payer le transport pour la sortie, mais des membres du CÉ soulignent que c'est beaucoup de marche pour des enfants et beaucoup de temps passé à marcher. L'ensemble des sorties du SDG ont été adoptées en CÉ l'an dernier. Le CÉ actuel désire recevoir cette programmation par courriel.

Mélanie Charest s'interroge sur le nombre d'enfants participant aux journées pédagogiques : il y a en moyenne 70 enfants par journée pédagogique.

5. Fonctionnement du CÉ (calendrier)

Les semaines de rencontre ont déjà été acceptées l'an dernier. Il ne reste donc qu'à préciser le choix du soir. Aussi, l'heure du début des rencontres sera toujours à 18h30.

À venir :

Jeudi le 8 Novembre 2018

Mercredi le 5 Décembre 2018

Mardi 15 Janvier 2019

Mercredi le 13 Février 2019

Mercredi le 13 Mars 2019

Mercredi le 17 Avril 2019

Mercredi le 15 Mai 2019

Mercredi le 12 Juin 2019

6. Adoption de la régie interne du CÉ

Marie-Eve Brouard présente les modifications apportées à la régie interne. Les membres demandent quelques modifications supplémentaires et ont des commentaires :

- Étant donné le nouveau nombre de membres, le quorum des rencontres sera de 7 et non de 6.
- En point 2.4.1 et 2.4.2 : remplacement des mots « la directrice ou le directeur » par « la présidence et la direction »
- Point 3.1 : même correction
- Point 4.2 : il est demandé qu'on respecte l'ordre des points présenté ici lors de la rédaction des ordres du jour et qu'on mette donc la parole au public avant les points décisionnels.
- Point 5.2 : il faut modifier l'heure de fin des rencontres en remplaçant « à 20h » par « 2h30 après l'heure indiquée dans l'ordre du jour »
- Point 5.14 : Remplacer la partie en jaune par « la direction ou la présidence »
- Point 7 : Section civilité : enlever au complet.
- Ajout d'un 5.16 : Le vote par courriel est permis de manière exceptionnelle. Un délai de 48h est accordé pour les membres réguliers, à la suite duquel le vote des membres substitués sera pris en compte. Le vote peut se faire par courriel ou par un site de sondage adéquat de type « Doodle ».

Le Conseil discute de solutions pour soulager l'interprète (qui est seul.e pendant 2h) et pour pouvoir tenir des rencontres plus longues exceptionnellement. Geneviève Pagé va s'informer à son programme d'emploi pour avoir 2 interprètes plutôt qu'un.e seul.e.

Le document de régie sera mis à jour par Marie-Eve Brouard et envoyé aux membres.

Proposé par : Mélanie Charest

Appuyé par : Vicky Dubeault

7. Approbation du budget annuel de fonctionnement du CÉ

Le Conseil dispose de 400\$ en fonctionnement et de 400\$ en formation sur le sujet des conseils d'établissement.

Aucune décision n'est prise pour le moment.

8. Nomination des représentants communautaires (discussion)

Lys C. Jutras demande des précisions sur ce qu'est un membre de la communauté (il s'agit d'une personne de la communauté de l'école comme le quartier, un membre d'un organisme partenaire, etc.). Les membres doivent réfléchir à des propositions qui représentent les deux volets et y revenir au prochain CÉ.

9. Point d'information de la direction

- a. Travaux dans l'école

Début de travaux sur la brique rouge de la façade Mistral et changement de fenêtres en cours. La police a reçu des plaintes en soirée pour le bruit occasionné par les travaux qui devaient se faire de soir. La direction va rencontrer le chargé de projet de la CSDM pour trouver un accommodement pour l'horaire des travaux afin de conserver l'harmonie avec le quartier.

Il y aura des travaux sur la rue Boyer ET sur la rue Saint-André. L'ingénieur de la CSDM est sur le coup pour que le tout n'entrave pas les débarcadères. La direction souligne qu'elle va garder le CÉ au courant pour que nous mobilisions les parents le cas échéant.

b. Soirée d'information du 18 octobre

Pour le volet alternatif, la soirée d'information obligatoire s'organise. Elle est suivie de la pige pour les places dans l'école. Il y a implication des parents et des enseignantes.

c. Autres

Mouvement de personnel : l'éducatrice spécialisée au volet alternatif n'a pu conserver le poste pour des questions de disponibilité. Le poste est à temps plein et il faut une personne à temps plein. Nous avons donc une nouvelle éducatrice pour l'année.

Au volet sourd, le remplacement du congé de maladie de la psychologue n'est toujours pas comblé. Il manque aussi un poste 5 jours à la relève.

En anglais au volet alternatif, le statut est flou et on ne sait pas si la personne va rester de semaine en semaine.

10. Parole au public

Aucun public sur place.

11. Parole aux membres du CÉ

Maude Nepveu-Villeneuve souligne qu'il faudra discuter du passage de l'information avec la communauté. Geneviève Pagé propose que les parents du volet sourd reçoivent eux aussi l'infolettre. Marie-Eve Brouard suggère que le résumé fait par les parents du CÉ du volet alternatif pour l'infolettre soit aussi envoyé, par la secrétaire, aux parents du volet sourd.

Il est aussi suggéré que Vicky Dubeault, qui est parent au volet sourd, reçoive l'infolettre pour lui donner une idée de l'information sur le volet alternatif et pour qu'elle réfléchisse à la manière dont pourra se faire cette communication.

12. Varia

13. Levée de l'assemblée : 20h50

Présences :

Mélanie Boutin, technicienne du service de garde

Marie-Eve Brouard, parent, volet alternatif

Lys C. Jutras, personnel non enseignant

Mélanie Charest, parent, volets sourd et alternatif

Marie-Eve Deguire, parent, volet alternatif

Vicky Dubeault, parent, volet sourd

Josée Favreau, directrice

Catherine St-Pierre, enseignante

Geneviève Pagé, enseignante

Maude Nepveu-Villeneuve, parent, volet alternatif

Rosie-Anne, interprète